



« Respect de l'environnement »

Bois-des-Fillon
702, Boul. Adolphe-Chapleau
450 965-3848

Rosémère
346, chemin de la Grande-Côte
450 621-0141

Lorraine
95, Boul de Gaulle
450 621-6444

Rabais de 15%*

MANTEAUX & DOUILLETES
*sur mention de cette annonce.

1-877-267-1228



EN GREVE
SUITE AU CONGÉDIEMENT
de NOTRE
ARBITRE en CHEF
DANIEL VALOIS

Notre Arbitre
en-chef
Congédié?!
Hockey Québec
doit se
rétracter!!

Notre
Arbitre-en
chef
ne mérite
pas ça!
Hockey Québec ☹

CONGÉDIEMENT CAVALIER

LEVÉE DE BOUCLIER EN SUPPORT À L'ARBITRE DANIEL VALOIS

PAGE 14

Photo courtoisie



Prestige Climatisation.com
VENTE • SERVICE • INSTALLATION

SUBVENTION JUSQU'À 3 720\$

4615, montée Gagnon,
Terrebonne
514 424 4404



P017306-1,1743



*Le printemps
arrive à grand pas!*



**SPÉCIAUX
DISPONIBLE!
Informez-vous!**

*Venez vous régaler
en famille!*

13595, boul. Curé-Labelle, SAINT-JANVIER / MIRABEL 450 435-8460
62, boul. Ste-Anne, SAINTE-ANNE-DES-PLAINES 450 838-7222

LE PHARMACIEN DU VILLAGE REÇOIT LA MÉDAILLE DE LA DÉPUTÉE



Photos Christophe Godon

Visiblement ému, Stéphane Boily regarde la médaille de la députée reçue pour son implication dans la communauté. Lucie Lecours aussi était très enthousiaste de pouvoir souligner l'importance de l'engagement du pharmacien.

CHRISTOPHE GODON / christophe.godon@groupejcl.ca

Le 21 février dernier, la députée des Plaines Lucie Lecours a remis la médaille de la députée à Stéphane Boily pour son engagement et sa contribution à la communauté.

Le pharmacien propriétaire du boulevard Sainte-Anne se distingue par son travail auprès des aînés de la résidence de Sainte-Anne-des-Plaines visant à briser l'isolement, apporter du réconfort et favoriser un milieu de vie chaleureux et inclusif.

Dès son arrivée dans le comté, Mme Lecours était pressée par son entourage de rencontrer M. Boily. « Votre engagement dans notre communauté est remarquable. Vous êtes une figure incontournable de Sainte-Anne-des-Plaines, par votre écoute attentive, votre dévouement sans faille, vous êtes toujours là où les gens en ont besoin », partage la députée.

Elle a souligné l'importance de l'équipe, tant en politique que pour le pharmacien. « On n'est pas seul pour accomplir les choses, il faut être accompagné », mentionne-t-elle.

« Ce qui vous distingue, c'est de donner sans rien n'attendre en retour », souligne Mme Lecours. L'humilité et la sincérité motivant ses actions sont dignes de mention.

« J'ai eu besoin du système de santé très jeune, alors quand j'ai fait mon choix de carrière, j'avais la chance d'être bon en sciences, je voulais aider les gens pour redonner, alors la pharmacie était un choix logique », témoigne Stéphane Boily.

« Avec les années, le travail s'est transformé et nous avons trouvé des façons avec mon équipe pour aller plus loin. On a développé des systèmes comme des ordonnances collectives et des infirmières. »

Le dévouement du pharmacien est palpable et pour lui, les limites ne semblent être que des objectifs à dépasser. « Encore hier, on a développé une nouvelle ordonnance collective qui permettra de déceler les cas d'hypertension et d'initier la médication pour les personnes qui n'ont pas de médecin de famille », donne comme exemple le pharmacien. « Même quand on pense qu'on a atteint une certaine limite, on a encore quelque chose qui se développe. On stabilise un concept, on l'éprouve, et quand ça va bien, on trouve autre chose pour constamment améliorer le système. »

Dans son élocution à l'assemblée nationale quelques jours plus tard, Mme Lecours a réitéré ses remerciements envers le pharmacien. « En vous remettant cette médaille, c'est toute la communauté qui vous dit : Merci! Merci d'être cet homme de cœur, ce pilier sur lequel tant de personnes peuvent compter. »

**SEMAINE DE
L'ACTION
BÉNÉVOLE**

**MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES QUI RÉPONDENT
PRÉSENTS CHAQUE JOUR, AVEC CŒUR ET
DÉVOUEMENT, POUR PRENDRE SOIN DES
AUTRES ET FAIRE UNE DIFFÉRENCE**

LUCIE LECOURS
Députée des Plaines

✉ Lucie.Lecours.LPLA@assnat.qc.ca
☎ 450-838-7493

**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**



Photo courtoisie
Les arbitres venus manifester leur support à l'ancien arbitre-en-chef, Daniel Valois, étaient bien visibles vendredi dernier et ont su attirer l'attention sur leur mécontentement.

CONFLIT OUVERT ENTRE HOCKEY QUÉBEC ET LES ARBITRES DE LA RÉGION?

DANY BARIBEAU
dbaribeau@groupejcl.ca

La situation du hockey mineur fait couler beaucoup d'encre dans la région dernièrement, et pas pour les bonnes raisons. On se souviendra de l'onde de choc créée par l'annonce d'un tournoi international à Laval il y a quelques semaines. Cette fois, ce sont les arbitres qui font parler d'eux, comme le rapportait Martin Leclerc dans son article du 8 avril dernier pour Radio-Canada.

Depuis le 18 mars, le secteur Centre de Laurentides-Lanaudière est en ébullition. Ce jour-là, Daniel Valois, arbitre en chef du secteur, était congédié sans préavis, par courriel, en pleine période des championnats régionaux — et le jour même de son anniversaire. Valois ne dirigeait pas une seule association, mais chapeautait l'ensemble des arbitres du secteur, notamment ceux affectés aux matchs à Sainte-Anne-des-Plaines. En poste depuis deux ans, il assurait la coordination, la formation et la couverture des matchs pour ce territoire.

Martin Pronovost, arbitre actif dans le secteur, s'est confié à La Voix : « Il y en a une quarantaine déjà. 40-45. Je n'ai pas de nombre exact d'arbitres qui n'arbitrent plus. [...] Mon interprétation, c'est que c'était un combat de coq. Entre notre arbitre en chef, qui est hyper dévoué, puis l'arbitre en chef régional de toute Laurentides-Lanaudière, qui lui avait en grippe notre arbitre en chef ».

Après la pandémie, la région peinait à se relever. « Il fallait au moins 110 arbitres, on en avait à peine 40 », résume Pronovost. « Daniel a tout reconstruit avec les associations locales, en pleine solidarité. »

UN COMITÉ D'ACCUEIL PACIFIQUE

Cette solidarité était bien visible le vendredi 12 avril dernier alors que huit arbitres, dont Pronovost, ont organisé


un comité d'accueil pacifique à l'aréna de La Plaine lors de l'ouverture des championnats inter-régionaux. Chandails modifiés, pancartes en main et présence bien visible dans les estrades : le message était clair. « Les parents connaissaient déjà, en bon pourcentage, le congédiement de notre arbitre en chef », dit-il. Initialement invités à participer à la photo officielle sur la glace, les arbitres ont été écartés.

Plusieurs directeurs généraux d'autres régions — Montréal, Laval, Outaouais, Mauricie, Abitibi — ont remarqué leur présence. « Certains nous ont même parlé. De façon générale, ils trouvaient tous que le bureau-chef de Hockey Québec prend trop de place et veut rapatrier trop de choses comme l'arbitrage. »

LES ENFANTS COMME PRIORITÉ

Malgré les départs, les matchs ont pu se tenir grâce au soutien de régions voisines. « C'est un drôle de message qu'on envoie, note Pronovost. On congédie sans explication, puis on comble les trous comme si de rien n'était. » Des arbitres de Joliette, Repentigny, Terrebonne et Saint-Lin sont venus en renfort. « En même temps, je suis bien content que les matchs ne soient pas annulés, parce que c'est pour les enfants avant tout qu'on fait ça. »

Pour plusieurs, ce congédiement n'est que le dernier épisode d'une série de tensions entre Hockey Québec et les régions. On lisait notamment dans L'Éveil du 5 mars que la création d'un tournoi international à Laval, aux mêmes dates que celui de Granby — une institution bien établie — avait soulevé la colère. À Saint-Eustache, l'Association de hockey mineur est toujours en attente d'une rencontre avec Hockey Québec pour obtenir des explications à ce sujet.



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ, UN AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT N° 24-04

Le Règlement, portant le numéro 24-04, amendant le Schéma d'aménagement et de développement afin de modifier certaines dispositions relatives aux lots à proximité des cours d'eau et des lacs

A ÉTÉ ADOPTÉ par le conseil lors de la séance du 29 janvier 2025, a reçu le certificat de conformité de la CMM daté du 13 mars 2025 et a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'habitation datée du 21 mars 2025 et reçu le 27 mars 2025. En vertu de l'article 53.11.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRO c. A-19-1), Le Règlement N° 24-04 est **ENTRÉ EN VIGUEUR** le 27 mars 2025, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Toute personne intéressée peut consulter ce Règlement au bureau des municipalités de Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filiers, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse ou à celui de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville, situé au 201, boulevard du Curé-Labelle, bureau 304 en la ville de Sainte-Thérèse.

Donné à Sainte-Thérèse, ce 27^e jour du mois de mars, deux mille vingt-cinq.

Kamal El-Batal, Ph.D., Adm.A.
Directeur général & Greffier-trésorier

P039685-1_01603

LAVOIX

nordinfo.com

Membre du **GROUPEJCL**
50B, rue Turgeon, Sainte-Thérèse
Québec J7E 3H4
Bureau d'affaires: 450 435-6537
Petites annonces: 450 974-2244
Télé.: publicité: 450 435 7968
Télé.: rédaction: 450 435-0588
Site Internet: www.groupejcl.com

Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes inc.
Pour couvrir son territoire complètement,
LA VOIX distribué toutes les semaines:

Ste-Anne-des-Plaines
Bois-des-Filiers

Nombre d'exemplaires au 16 avril 2025
5 000 EXEMPLAIRES CERTIFIÉS

Fondateur: Jean-Claude Langlois • Président-Éditeur: Serge Langlois • Directeur général: Pierre-Marc G. Langlois • Conseil d'administration: Claude Langlois, Michel Langlois, Serge Langlois • Directeur de la production: Yves Bourbonnais • Assistante: Michèle Giroux
• Directeur du contenu: Christian Asselin • Directeur adjoint du contenu: Dany Baribeau
• Journalistes: Christian Asselin, Benoît Blodreau, Dany Baribeau, Reine Côté, Christophe Godon, Anne-Méline Eugène, Émilie Constanza, Marie-Pier Lefleur, Serge Langlois • Rédactrice Web: Isabelle Perreault
• Rédactrice publicitaire: Geneviève Blais • Vidéastes: Bruno Cloutier, Thibault Rajafetra et Photographe et vidéaste Hugo Bisson
• Webmestre: Jade Lesieur • Directeur développement numérique et relations publiques: Jean-François Legault
• Publicitaires: Clémence Leblanc, Caroline Godon, Charles Lalonde, Jean-François Ferland, Pauline Allard et David Tremblay
• Coordonnatrices aux ventes internes: Caroline Black, Lynda Archambault et Patricia Leclerc

LA VOIX est lithographié par l'imprimerie Transcontinental inc. et publié par Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes. Toute annonce, grande ou petite, est acceptée par LA VOIX. Cependant, le journal dégage sa responsabilité au-delà du coût de l'annonce, en cas d'erreur ou d'omission. La reproduction des annonces et des nouvelles de ce journal est interdite. Distribution Blainville Deux-Montagnes, distributrice de circulaires, ne peut être tenue responsable, pour un montant supérieur au coût du contrat, des dommages résultant d'un incendie, d'une inondation ou d'autres avaries. «Société canadienne des postes - Envois de poste, publication, contrat de vente n°0012933»

RÉSEAU SELECT
Conseil de presse
du Québec

TIRAGE CERTIFIÉ

INFOPRO
• Directeur de la production: Yves Bourbonnais
• Assistante: Michèle Giroux
• Responsable du développement commercial: Louise Nalée

Distribué par:
CANADA POSTES
POSTES CANADA

PEFC
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc.org